

MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE PUBLIQUE
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL
SUR L'AIDE A L'ÉLITE SPORTIVE



Présenté par
Plongeon Québec



À la Commission du conseil d'agglomération sur les grands équipements
et activités d'intérêt d'agglomération

Montréal

Le 29 octobre 2007

Introduction

Plongeon Québec c'est...

- plus de 2 000 plongeurs et plongeuses de niveau récréatif à compétitif à travers la grande province du Québec dont 700 plongeuses et plongeurs dans la région montréalaise
- plus de 25 clubs compétitifs à travers la province dont 10 qui opèrent sur l'île de Montréal
- 10 athlètes de niveau excellence qui s'entraînent à Montréal dont Alexandre Despatie, Emilie Heymans, Roseline Filion et Meaghan Benfeito, médaillés olympiques et/ou des Championnats du monde aquatique.

Depuis 1971, Plongeon Québec s'est donné comme mission de :

- Régir le plongeon sur l'ensemble du territoire québécois
- Promouvoir le plongeon et sa pratique
- Tenir et organiser des stages de formation et des compétitions de plongeon
- Regrouper les associations de plongeon
- Former et superviser les entraîneurs et les officiels

Dans cette optique, nous vous soumettons ce mémoire et vous donnons notre opinion sur le sport d'élite à Montréal. Vous trouverez dans les prochaines pages certaines suggestions pour les 7 questions posées.

Mais avant de commencer, nous aimerions remercier la Ville de Montréal pour les différents soutiens qu'elle offre à ses clubs partenaires et pour les installations sportives qu'elle met à leur disposition. Le plongeon peut se pratiquer dans n'importe quelle piscine qui possède un tremplin de 1 mètre. Le plongeon de haut niveau, par contre, requiert, au minimum, une piscine avec 2 tremplins de 1m, 2 tremplins de 3m ainsi que des plates-formes de 3m, 5m, 7.5m et 10m. Au Canada, seulement 27 installations possèdent une plate-forme de 10m. Au Québec, nous avons la chance d'en avoir 6 dont 5 sont sur l'île de Montréal. Certes, la moitié d'entre elles nécessitent des travaux majeurs (le Complexe sportif Claude-Robillard, le Centre d'Éducation Physique de l'Université de Montréal et la piscine de Pointe-Claire). Les athlètes de Montréal sont néanmoins privilégiés d'avoir accès à ces piscines. Toutefois, étant donné que la nature même du sport d'élite est la compétition, nous avons tendance à nous comparer aux meilleurs. Ainsi, nous aimerions pouvoir avoir la même chance qu'eux de travailler dans des installations sportives de haute qualité, entourés d'équipes de soutien et de spécialistes. Nous aimerions vivre dans une ville, une province, un pays, où le sport d'élite est non seulement valorisé mais encouragé. Idéalement, les piscines d'entraînement en plongeon auraient donc 4 tremplins de 1m et de 3m en plus de toutes les plates-formes, un gymnase avec trampolines et tremplins à sec, des barres de ballet, etc. Donnons-nous les moyens de pouvoir rivaliser avec les meilleurs!

Réponses aux questions posées

1.- *Quels sont les moyens à privilégier pour stimuler la relève et permettre aux athlètes talentueux de poursuivre leur cheminement vers les plus hauts sommets ?*

Favoriser l'accès aux plateaux sportifs (gymnases et piscines) à des coûts raisonnables et avec des horaires plus accessibles.

Essayer de regrouper le plus grand nombre de services sous un même toit. Autant pour diminuer les transports des athlètes que pour rentabiliser ces services.

Aider à former un plus grand nombre d'entraîneurs de haut niveau. Il ne faut pas oublier que les entraîneurs sont les personnes qui restent habituellement le plus longtemps dans les structures sportives. Les athlètes passent mais les entraîneurs restent. Les entraîneurs peuvent influencer et produire un grand nombre d'athlètes dans une saison et dans une carrière.

Aider les entraîneurs à se perfectionner continuellement tout au long de leur carrière.

Publiciser les différents sports se pratiquant à Montréal et leurs intervenants (athlètes, entraîneurs, officiels, administrateurs, etc.).

Fournir des exemples de modèles à suivre pour la jeunesse

Créer une fondation qui offrirait des bourses d'entraînement aux athlètes de Montréal. Un peu comme le fait la Fondation Nordiques, qui supporte les athlètes de la région de Québec. Cette même fondation pourrait également offrir des bourses de formation et de perfectionnement aux entraîneurs et officiels de Montréal.

S'assurer de tout faire ce qui est en notre pouvoir pour offrir aux athlètes ce dont ils ont besoin pour demeurer à Montréal. Nous voulons garder les athlètes ici et non pas les exporter à Calgary, Toronto ou aux États-Unis où les bourses d'études sont si populaires.

Ne pas oublier que pour avoir un bon groupe d'athlètes élite, toutes les étapes de développement de l'athlète doivent être prises en charge. C'est un continuum auquel nous ne pouvons nous soustraire.

2.- *Comment l'agglomération de Montréal pourrait s'y prendre pour reconnaître et promouvoir les accomplissements et les exploits des acteurs et partenaires du sport d'élite montréalais ?*

Organiser des Galas sportifs (ex. : La soirée des Lauréats montréalais).

Publier des articles dans les journaux quotidiens et hebdomadaires, dans le métro et dans le site Web de la Ville.

Publiciser dans les médias écrits et électroniques les événements sportifs qui se tiennent à Montréal.

Diffuser les résultats sportifs et les exploits des athlètes ainsi que des équipes qui gravitent autour d'eux.

3.- *Quelles sont les avenues à prioriser par le conseil d'agglomération de Montréal pour améliorer les services et les programmes des organismes qui forment des athlètes d'élite à Montréal (clubs-équipes sportifs d'élite et CEHP) et des autres partenaires locaux du sport d'élite afin de les rendre plus performants ?*

Tout commence par une vision globale de l'élite sportive. Il faut qu'un groupe de travail s'attarde sur le sujet et définisse précisément ce qu'est le sport d'élite et ce que la Ville entend faire pour le supporter. Une fois cette vision établie, il faudrait mettre en place un « plan de match » pour s'assurer que les objectifs fixés seront atteints et fixer les moyens à prendre pour y arriver.

Subventionner les programmes des organismes performants. Pour maximiser l'utilisation des ressources, il faudrait évaluer les forces et les faiblesses des structures sportives en place et investir dans les plus performantes. En échange, celles-ci pourraient aider des structures ayant des faiblesses à s'améliorer.

Aider à former un plus grand nombre d'entraîneurs de haut niveau et les aider à se perfectionner continuellement tout au long de leur carrière.

S'assurer de fournir des installations sportives de haute qualité et en bon état.

Offrir des coûts de location raisonnables des installations sportives.

Assurer un suivi et un soutien à la recherche pour le développement spécifique aux différents sports (psychologie, nutrition, utilisation des technologies de pointe, etc.).

4.- Pour favoriser l'établissement et le développement d'organismes sportifs d'envergure provinciale, canadienne ou internationale à Montréal, quelles mesures devraient être mises en place par l'agglomération de Montréal ?

Consulter les Fédérations sportives et se concerter avec elles sur les besoins en équipements, les besoins en heures d'entraînement et les exigences pour les différents niveaux de compétition.

Offrir de nouveaux locaux dans un environnement plus accueillant.

Attirer un nombre maximal de Centre d'entraînement de haute performance. Les ONS ont tendance à vouloir être géographiquement près de leur Centre d'entraînement. Il faut donc offrir des installations de haute qualité et des services de renommée.

Engager une équipe de spécialiste qui aurait pour mandat d'attirer à Montréal des organismes sportifs d'envergure.

5.- À votre avis, comment l'agglomération de Montréal pourrait stimuler la tenue régulière et récurrente d'un plus grand nombre d'événements sportifs et multisportifs majeurs sur son territoire, optimiser les avantages et retombées qu'ils procurent et assurer leur réussite ?

Aider les Clubs par la publicité et la valorisation du sport en général.

Appliquer la gratuité des plateaux pour de tels événements.

Assurer la présence et l'appui du monde politique, des gens d'affaires et autres personnalités influentes à ces événements.

Engager une équipe de spécialiste qui aurait pour mandat d'attirer à Montréal des événements sportifs d'envergure.

Créer une compétition internationale multisports de haut niveau. Que celle-ci soit annuelle ou une fois par deux ans, elle permettrait de faire connaître nos installations au monde entier en plus de permettre à nos athlètes de voir, de côtoyer et d'apprendre des athlètes internationaux.

Offrir une expertise aux comités organisateurs tant au niveau administratif que communicationnel, de la promotion, du protocole, etc.

6.- *Pour que les différentes instances municipales travaillent en synergie, appuient d'une voie forte les acteurs et les partenaires du sport d'élite montréalais, se dotent d'une vision commune, s'assurent d'un rendement plus grand et de la cohésion de leurs actions en cette matière, que suggérez-vous à l'agglomération de Montréal de faire et d'entreprendre ?*

Encore une fois, tout commence par une vision globale de l'élite sportive. Il faut qu'un groupe de travail s'attarde sur le sujet et définisse précisément ce qu'est le sport d'élite et ce que la Ville entend faire pour le supporter. Une fois cette vision établie, il faudrait mettre en place un « plan de match » pour s'assurer que les objectifs fixés seront atteints et fixer les moyens à prendre pour y arriver.

Avoir un comité actif doté de certains pouvoirs qui agit comme « courroie de transmission » entre les milieux sportifs de chaque discipline, les services municipaux et le monde politique, afin d'être attentif aux besoins de l'élite sportive.

7.- *Dans le but d'assurer le maintien aux normes de tous les équipements sportifs spécialisés situés à Montréal et d'optimiser leur plein potentiel, quelles actions devraient être entreprises et quelles mesures devraient être instaurées par l'agglomération de Montréal?*

Avoir un fonds d'entretien et de rénovation, non transférable, qui permettrait une mise à niveau continue de nos installations et de nos équipements, le tout géré par un organisme central qui attribuerait les priorités en fonction des urgences et des performances.

Il faudrait tout d'abord débiter avec une évaluation des équipements actuels. Une fois celle-ci faite, il faudrait, par ordre de priorité :

- 1) s'assurer que les installations sont sécuritaires
- 2) s'assurer que les installations répondent aux normes minimales recommandées par les différentes instances internationales
- 3) établir les normes idéales pour la pratique d'un sport de haut niveau
- 4) ceci, sans jamais oublier l'entretien préventif...

Mettre en chantier de nouvelles constructions durables à la fine pointe de la technologie. Miser sur les centres pouvant abriter plusieurs sports et plusieurs services pour ainsi mieux rentabiliser les coûts.